

Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame Véronique NICAISE-POSTAL

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 13 mars 2018.

à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 17h heures précises.

La Directrice générale,

Le 1^{er} mars 2018.

Le Bourgmestre,

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. Décisions tutelle – information.
2. Rapport de la visite du contrôle du receveur régional pour la période du 01/01/2017 au 13/12/2017 – information.
3. Obligation d'emploi de travailleurs handicapés – rapport – communication.
4. Conseil consultatif communal des aînés – Désignation d'un membre.
5. Musée Gaumais – quote-part communale 2018 – approbation.
6. Dotation 2018 à la zone de secours Luxembourg – approbation.
7. Octroi d'un subside aux associations lors d'anniversaires.
8. Octroi d'un subside exceptionnel à l'ASBL Musée Gaumais.
9. Amélioration énergétique de l'école de Meix-devant-Virton - Approbation de la convention CRAC relative à la liquidation du subside UREBA II.
10. Régie Communale Autonome de Meix-devant-Virton – Subside liés aux prix – Année 2018 – Approbation.
11. Plaines d'été 2018 – redevance – approbation.
12. Approvisionnement en eau potable de la commune de Thonne-la-Long (France) – Révision du prix de l'eau au 1er janvier 2017.
13. Règlement relatif aux modalités de raccordement à l'égout – modification.
14. Règlement relatif à la campagne d'identification, d'enregistrement et de la stérilisation des chats domestiques.
15. Modification budgétaire n° 1 – Fabrique d'Eglise de Gérouville – exercice 2018.
16. Acquisition d'une parcelle boisée située à Gérouville, cadastrée section C 132 « La Naue Pâquis » – succession HERIN – Approbation.
17. Travaux forestiers de reboisement - 2018 - Approbation des conditions et du mode de passation.

Huis-clos.